

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2016**

Délibération
n° 2016.12.417

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement
du centre de tri (AP
n° 1 - Budget annexe
Déchets Ménagers)**

LE QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 décembre 2016**

Secrétaire de séance : Armand DEVANNEAUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique ARLOT, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Bernard RIVALLEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2016

**DELIBERATION
N° 2016.12.417**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : **Monsieur CONTAMINE**

**MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT
DU CENTRE DE TRI (AP N° 1 - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS)**

Vu la délibération n° 83 du 23 mars 2007, portant création de l'autorisation de programme « centre de tri »,

Vu la délibération n° 178 du 22 octobre 2010, par laquelle le conseil communautaire a décidé de constituer une entente intercommunale avec Calitom pour construire un centre de tri commun situé à Mornac (Calitom assurant la maîtrise d'ouvrage et GrandAngoulême versant une subvention d'équipement et aux charges de fonctionnement),

Vu la délibération n° 55 du 24 mars 2016, prévoyant la répartition des crédits de paiement de l'AP n°1 (ex. AP N°5) de la façon suivante :

Autorisation de programme	Montant	CA 2007 à 2014	CA 2015	Crédits de paiement 2016
Centre de tri	4 600 000 €	2 208 861,74 €	2 013 821,53 €	377 316,73 €

Au vu des réalisations 2016, il convient de modifier les crédits de paiement comme suit :

Autorisation de programme	Montant	CA 2007 à 2015	Projet CA 2016	Crédits de paiement 2017
Centre de tri	4 600 000 €	4 222 683,27 €	266 145,89 €	111 170,84 €

Vu l'avis favorable de la commission ressources et prospectives du 30 novembre 2016,

Je vous propose donc de:

MODIFIER les crédits de paiements pour l'exercice 2017 selon le tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 décembre 2016	<u>Affiché le :</u> 22 décembre 2016